

Réf: Dossier 444415

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA SMART FACTORY »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE 1, Lot 4540,
Ilot 121

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA SMART FACTORY »

Objet :

- Transformation digitale
- Monétisation de contenus
- Fintech
- Marketing digital
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE 1, Lot 4540,
Ilot 121

Dirigeant(s) M DEME DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10267 du 06/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61447/GTCA/RC/2025 du 06/10/2025

